



FORMATION

Les pactes d'actionnaires à l'épreuve de l'actualité législative et jurisprudentielle

VEN. 9 OCTOBRE 2026 / 9H-12H / PARIS 7^e

Formation Lextenso organisée avec
la rédaction de la **Revue des contrats**



DIRECTION SCIENTIFIQUE

- **Alain Bénabent**, agrégé des facultés de droit, avocat aux Conseils
- **Laurent Aynès**, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
- **Philippe Stoffel-Munck**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)
- **Julia Heinich**, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)



PUBLICS CONCERNÉS

Avocats, directions juridiques, magistrats, notaires

- Matière : droit des contrats et droit des sociétés
- Prérequis : Maîtriser les fondamentaux du droit des contrats et du droit des sociétés
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Identifier les incidences de la réforme des nullités sur les pactes d'actionnaires
- Rédiger des clauses adaptées à la lumière des dernières évolutions législatives et jurisprudentielles
- Sécuriser l'articulation entre les pactes d'actionnaires et les statuts afin de prévenir les risques contentieux



VALIDATION DE LA FORMATION

- Un **support de formation pratique** sera envoyé par mail à chaque participant avant la formation.
- À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.
- Un **QCM de validation** sera également proposé afin d'évaluer la compréhension des principaux points abordés.

PROGRAMME

08H45 : Accueil des participants

09H00 : Début de la formation

Propos introductifs

Alain Bénabent, agrégé des facultés de droit, avocat aux Conseils

Réforme des nullités en droit des sociétés et pactes d'actionnaires

Quelles incidences de la réforme des nullités sur les pactes d'actionnaires ?

- . Rédaction
- . Exécution
- . Risques de nullité de décisions

Bruno Dondero, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1), avocat associé chez CMS Francis Lefebvre Avocats

Intervenant complémentaire à confirmer

Questions de la salle

10H30 Pause

L'articulation entre le pacte et les statuts

Durée des pactes et durée des statuts

- . Point sur les dernières jurisprudences
- . Conséquences pratiques
- . Conseils de rédaction
- . Pièges à éviter et incertitudes restantes

Jean-François Hamelin, professeur à l'université de Bourgogne

Intervenant complémentaire à confirmer

Contradictions entre pactes et statuts

- . Point dans les SAS, hors les SAS, en matière de direction et sur d'autres questions
- . Conséquences et avenir des jurisprudences
- . Renvois entre pactes et statuts : compléter ou déroger ?

Julia Heinich, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Intervenant complémentaire à confirmer

Questions de la salle

12H00 : Fin de la formation



Programme et inscription :

<https://lextenso.fr/ywE6I7>

Date limite d'inscription :
le jeudi 8 octobre à 12H

Tarif : 595 € HT (714 € TTC)

Tarif Avocats Jeunes professionnels :
sur présentation d'un justificatif de statut dans les 5 premières années suivant la prestation de serment :
505,75 € HT (606,9 € TTC)

Besoin d'un accompagnement spécifique ?

relationclients@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 40

